DLP 24-7-81817708

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Jo

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant J. THIAULT - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN N° 24 du 23 juillet 1981. Abonnement annuel : 70 F.

VIGNE

Mildiou : De nouvelles taches continuent d'apparaître sur végétation non traitée. Voir notre avis du 17.7.

Oïdium : Dans presque tous les secteurs et sur tous cépages il n'est pas rare de trouver de l'oïdium sur grappes. Maintenir la protection en veillant à bien pénétrer la végétation.

Pourriture grise : Dans les situations précoces la fermeture de la grappe est proche. Nous rappelons que le deuxième traitement de la méthode "standard" est à appliquer juste avant ce stade.

Vers de la grappe : Le vol de cochylis se poursuit et les captures en pièges sexuels sont localement nombreuses. Cependant depuis le dernier bulletin, les conditions atmosphériques sont peu propices à l'activité des papillons, aucune ponte n'est encore observée, et les éclosions ne pourront débuter avant la fin du mois.
Attendre un nouvel avis pour intervenir.

Cochenilles : Les éclosions sont en cours, intervenir dans les secteurs infestés avec un parathion éthyl à 30 g m.a/hl, ou du méthidathion à 60 g m.a/hl (Ultracide).

GRANDES CULTURES

Mildiou de la pomme de terre : Le traitement conseillé dans notre dernier bulletin (N°23 du 17/7) doit assurer normalement la protection des cultures à la veille de nouvelles sorties de taches prévues pour la fin de la semaine.
En cas de lessivage de fongicides classiques (20 à 25 mm de pluies cumulées) renouveler la protection le plus tôt possible.
Nous rappelons qu'en fin de végétation, il est conseillé de revenir à des produits classiques ou à base de cymoxanil, la systémie des autres produits n'étant plus suffisante.

Pyrale du maïs : La période d'application des microgranulés insecticides est largement atteinte dans la plupart des situations. Les cultures précoces sont au stade floraison femelle tandis que sur variétés tardives les panicules mâles apparaissent seulement dans le cornet. Le vol se poursuit tant en élevage qu'en pièges sexuels et des pontes localement importantes ont été observées dans les zones à risque, ainsi que les premières perforations du feuillage.

Pucerons du maïs : Le temps frais et pluvieux que nous subissons contrarie fortement la multiplication des colonies de pucerons très parasitées sur les feuilles basses, et moyennes par les Syrphes, coccinelles, mycoses.
Se reporter au bulletin N° 23 du 17.7.

Le Chef de la Circonscription
phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE,

J. DELATTRE.

P368